



# Comité Social d'Etablissement - la Formation Spécialisée

**A la suite de la loi du 6 août 2022, les comités techniques et les comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) ont fusionné en une instance, le comité social d'établissement (CSE). Fin 2022, les élections de la fonction publique se sont tenues. Il est ainsi essentiel pour les membres désignés du CSE de la fonction publique hospitalière de se former.**

## Objectifs

- Identifier les différentes attributions de la Formation Spécialisée en Santé, Sécurité et Conditions de Travail et de ses membres et les moyens dont ils disposent ;
- Développer leur aptitude à déceler et à mesurer les risques professionnels et leur capacité d'analyse des conditions de travail ;
- S'initier aux méthodes et procédés à mettre en œuvre pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail ;

## Public Visé

1er mandat des représentants du personnel, membres et suppléants des formations spécialisées, ou du comité social d'établissement en l'absence de formation spécialisée ;

## Pré Requis

Dans les établissements employant au moins 200 agents, une formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail est instituée au sein du comité social.

La formation spécialisée comprend des représentants des personnels médecins, pharmaciens et dentistes.

Dans les établissements de moins de 200 agents, une formation spécialisée en matière de santé de sécurité et de conditions de travail peut être créée si des risques professionnels particuliers le justifient.

## Objectifs pédagogiques

La formation spécialisée en matière de santé, sécurité et conditions de travail (F3SCT) a pour mission de contribuer à l'amélioration des conditions de travail, la sécurité des agents au travail, la protection de la santé physique et la protection de la santé mentale.

## Méthodes et moyens pédagogiques

Évaluation formative. Une attestation de présence sera remise aux participants.

Questionnaire préalable à formation et document interne existant pour permettre les démonstrations et simulation.

## Parcours pédagogique

Les notions de Santé, Sécurité et Conditions de Travail

Les enjeux de la santé et sécurité au travail et du dialogue social

Les attributions du CSE et de la formation spécialisée

Le fonctionnement du CSE

Le CSE instance politique

L'organisation du CSE pour répondre aux enjeux

• Les acteurs internes et externes

• Les rôles et missions

• Le rapport annuel de la médecine du travail

• La mobilisation d'un expert

L'agenda du CSE et/ou de la formation spécialisée

Participation à la politique de l'entreprise :

• Les consultations ;

• Les avis et débats ;

Les actions du CSE :

• L'enquête accident du travail, de service, maladie professionnelle ou à caractère professionnel ;

• Le danger grave et imminent

• L'analyse des risques

• Les initiatives du CSE et ou de la formation spécialisée ;

• Les documents se rattachant à notre mission ;

• Les visites des services ;

Participation à la politique de prévention

• L'avis sur le rapport d'activité annuel

• L'association du CSE au suivi et à la mise à jour sur le document unique

d'évaluation des risques professionnels

• Les questions relatives à la protection physique et mentale, à l'hygiène, à la sécurité des agents dans leur travail, à l'organisation du travail, au télétravail, aux enjeux liés à la déconnexion et aux dispositifs de régulation de l'utilisation des

SINCEO SANTE - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 76 31 10443 31





outils numériques, à l'amélioration des conditions de travail et aux prescriptions légales y afférentes.

- Le programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail
  - Les propositions d'amélioration
- Les traces du CSE et/ou de la formation spécialisée.  
Évaluation et bilan des activités du CSE et/ou de la formation spécialisée  
Les réunions ordinaires et extraordinaires

## Les + métier

Dans les établissements employant au moins 200 agents, une formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail est instituée au sein du comité social.. Formation Santé Sécurité et Conditions de Travail du CSE et de la F3SCT dans la fonction publique Hospitalière.

### Méthodes et modalités d'évaluation

Évaluation formative.

#### Durée

**35.00** Heures  
**5** Jours

#### Effectif

De 4 à 10 Personnes

#### Tarifs

Inter (Par Stagiaire) : **Nous consulter**  
Intra (Par Jour) : **Nous consulter**



#### Contactez-nous !

Quentin REGNIER  
Formateur risques professionnels

Tél. :  
Mail : [quentinregnier@sinceo.com](mailto:quentinregnier@sinceo.com)

SINCEO SANTE - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 76 31 10443 31

